

CP - La Ville souhaite proposer des food trucks dans le Champ-de-Mars

La Ville de Colmar souhaite tester l'exploitation de food trucks dans le parc du Champ-de-Mars, afin de diversifier l'offre de restauration au centre-ville.

Les food trucks seront installés dans l'allée du parc du Champ-de-Mars parallèle à l'avenue de la République, entre la Préfecture et l'aire de jeux.

Du 5 mai au 4 novembre, tous les midis du lundi au vendredi, ainsi que le vendredi soir, il sera possible de manger sur le pouce des spécialités préparées par des cuisiniers ambulants.

COMMENT CANDIDATER ?

Pour mettre en oeuvre ce projet, la Ville a créé un appel à manifestation d'intérêt économique ouvert jusqu'au lundi 24 mars 2025 à retrouver sur colmar.fr/food-trucks.

Les candidats peuvent transmettre leur offre :

- **par lettre recommandée** avec accusé de réception à l'adresse postale suivante :
Mairie de Colmar
Service gestion du domaine public
1 place de la Mairie
BP50528 - 68021 Colmar cedex
- **par mail** à l'adresse suivante : domainepublic@colmar.fr
- ou **la déposer contre récépissé** au service gestion du domaine public de la Mairie de Colmar / 4e étage - bureau 408, en indiquant sur l'enveloppe « **Animation Food-trucks - Appel à manifestation d'intérêt économique - Ne pas ouvrir** »

Seuls les propriétaires de véhicules de type camions restaurants sans remorque pourront postuler. Une redevance devra être reversée à la Ville de Colmar.

Pour consulter l'appel à manifestation d'intérêt économique et toutes les conditions à remplir, rendez-vous sur **colmar.fr/food-trucks**

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr